



D.N°2026-09-22*10

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal de Kermaria-Sulard
Séance du Mardi 22 Septembre 2026

Date convocation : 15/09/2026	Le vingt-deux du mois de septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Joyselle LE CALVEZ, Maire
Membres : En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14 + Pouvoir : 01 Suffrages : 15	Etaient présents : LE CALVEZ Joyselle ; LE MUZIC Gurvan ; LE GAC Béatrice ; HENRY Alain ; CREC'HRIOU Yann ; MARONNE Mireille ; ROGER Jeanne ; DESVAUX Benoît ; NOUSSAN Solene ; EVEN Thierry ; LE BOUFFANT Gildas ; LE HUEROU Audrey ; DRU Emmanuel ; PASTOL Claire Absents Excusés : BRIOT Angélique donne pouvoir à ROGER Jeanne Absents : XXXX Secrétaire de séance : ROGER Jeanne

Objet : Finances – Vente Tracteurs & Remorques

Mme le maire indique que plusieurs matériels sont stockés au service technique, certains ne sont pas ou peu utilisés par les agents, d'autres ne sont pas adaptés aux besoins des services. Elle propose que chacun d'eux soient soumis à délibération avec une mise à prix minimum :

- Tracteur 85-34 5.000€
- Tracteur Landini 5500 3.000€
- Remorque monocoque Brigant 4.000€
- Remorque basculante 2.000€

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

POUR 12 **CONTRE 03** (Le Bouffant - Dru - Le Huérou) **ABSTENTION 00**

- **VALIDE** la mise à prix :

- Tracteur 85-34 5.000€
- Tracteur Landini 5500 3.000€
- Remorque monocoque Brigant 4.000€
- Remorque basculante 2.000€

- **AUTORISE** Mme Le maire ou son représentant à signer les pièces nécessaires et à procéder à la vente de ce matériel dans le respect de la mise à prix fixée au conseil.

Secrétaire de séance
ROGER Jeanne

La Présidente de séance
LE CALVEZ Joyselle



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.